



OBJECTIF(S)

• **Connaître** et maîtriser la rédaction du bail commercial à travers les clauses importantes et comprendre les conséquences avec des exemples.

NIVEAU & PUBLIC

SPÉCIALISATION

Les professionnels de l'immobilier : rédacteurs d'actes, négociateurs, gestionnaires, directeurs.

Prérequis : aucun.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : ½ journée (soit 3,30 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 50

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel expérimenté en transmission des fonds de commerce et d'entreprise

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 130 € HT

Non Adhérent FNAIM : 190 € HT

PROGRAMME

INTRODUCTION

Bienvenue

+ présentation du cours et des objectifs pédagogiques

I - LES DISPOSITIONS PRINCIPALES

- L'état civil des parties les pouvoirs et responsabilité

- La désignation des locaux

- La destination du bail

II - LES DISPOSITIONS FINANCIÈRES

- Loyer droit d'entrée et franchise

- Révision du loyer

- Les charges

- Les charges et répartitions

III - LES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

- La clause accession

- La clause de cession du bail

- Le dépôt de garantie

SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION

**TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS
+ REMERCIEMENT**



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap